

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01000 Numéro SIREN : 888 043 536 Nom ou dénomination : 2Rcube
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/014109

Désignation de l'entreprise SAS 2RCUBE					Néant ☐		
Adresse de l'entreprise 23 rue DU CREUZAT 38080 L'ISLE D ABEAU							
Numéro SIRET* 8 8 8 0 4 3 5 3 6 0 0 0 1 8							
Durée de l'exercice en nombre de mois* 11			Durée de l'exercice précédent* 				
					Exercice N clos le 30/06/2021		
ACTIF					Brut	Amortissements-Provisions	
					1	2	
						Net	
						3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014	5 233	016	1 540	3 692
	Immobilisations corporelles*		028	14 497	030	2 254	12 243
	Immobilisations financières* (1)		040	99 213	042		99 213
	Total I (5)		044	118 944	048	3 795	115 148
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	10 726	070		10 726
		Autres* (3)	072	3 794	074		3 794
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	11 308	086		11 308
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	25 828	098		25 828
Total général (I + II)		110	144 773	112	3 795	140 977	
PASSIF					Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			2 000	
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126				
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131				
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136			202	
	Provisions réglementées		140				
	Total I		142			2 202	
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			35 842	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			1 920	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169	99 213		101 013	
	Produits constatés d'avance		174				
	Total III		176			138 775	
Total général (I + II + III)		180			140 977		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	28 196	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	118 944	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-vis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2RCUBE

Néant ☐Exercice clos le
30/06/2021

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
		et livraisons	215		214	
	Production vendue	biens				
		services*	217	7 130	218	21 932
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230	2 872
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	24 804
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	19 537
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	300	244	399
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Dotations aux amortissements*				254	3 795
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262	
		{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	23 732
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	1 072
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280	
	Produits exceptionnels	(IV)			290	
	Charges financières	(V)			294	834
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	
		{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	202
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2	312	202	314
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	36	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330		
Dédutions	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
Dont divers	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	ZRR (44. quinquedecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)					
Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990			
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649			
		Déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	238
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356		
	Déficits antérieurs reportables :*	dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	238
					372	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2RCUBE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 140 978 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 202 euros.

L'exercice a une durée de 11 mois, recouvrant la période du 05/08/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/09/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2016-07 du 4 novembre 2016, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles		5 233		5 233
Immobilisations corporelles		14 498		14 498
Immobilisations financières		99 213		99 213
Total		118 944		118 944
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles		1 541		1 541
Immobilisations corporelles		2 255		2 255
Immobilisations financières				
Total		3 795		3 795
ACTIF NET				115 149

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	5 233	14 498	99 213	118 944
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	5 233	14 498	99 213	118 944
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	3 693	33,33
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	3 693	

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 14 520 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	10 726	10 726	
Autres	3 794	3 794	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	14 520	14 520	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 000,00 euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 138 776 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	35 842	7 646	28 196	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 920	1 920		
Dettes fiscales et sociales	1 801	1 801		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	99 213	99 213		
Produits constatés d'avance				
Total	138 776	110 579	28 196	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	39 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 158			
(**) Dont envers les associés	99 213			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 99 213 euros.

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 920
Etat - autres charges à payer	300
Total	2 220

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	14 803	7 130	21 933
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	14 803	7 130	21 933

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts sur emprunts restant à courir	2 299
Autres engagements donnés	2 299
Total	2 299
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

2Rcube
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 23 rue du Creuzat
ZAC St Hubert
38080 L'ISLE D'ABEAU
888 043 536 RCS VIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 NOVEMBRE 2021

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à 202 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	202 euros
A la réserve légale	200 euros
A la réserve statutaire	2 euros

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 novembre 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Paul THOMAS

